



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



COEUR DE GARONNE EN 2019

48 communes



570 km²



35 000 habitants



35 307 repas livrés

8.39 € = coût d'un repas pour la collectivité



474 enfants en multi-accueils

8.89 € = coût de revient horaire d'une place

131 assistants maternels en activité



1 200 km de voirie



11 conseils communautaires
12 bureaux communautaires
289 délibérations
60 réunions de commissions

Subventions aux
associations culturelles
89 100 €

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
Taux unique harmonisé sur 12 ans à

37,15 %

Taxe perçue
3 519 312 €

Taxe d'habitation : **10,61 %**
Montant de la taxe perçue : **3 564 997 €**
Taxe foncière sur le non bâti : **7,70 %**
Montant de la taxe perçue : **131 617 €**
Taxe foncière sur le bâti : **1,19 %**
Montant de la taxe perçue : **366 162 €**

DES PROJETS STRUCTURANTS

L'année 2019 a été riche avec la construction du projet de territoire et du projet social de territoire.

Ces projets structurants sont tous issus d'une démarche participative afin d'aller au plus près des besoins des habitants, des communes et de pouvoir mettre en place des actions y répondant.

LE PROJET DE TERRITOIRE

Les objectifs :

- Partager une vision commune et assurer l'unité de notre intercommunalité
- Consolider les modalités de mise en œuvre des compétences et des projets
- S'engager autour de 4 principes fondateurs : une représentativité équilibrée, une gouvernance de proximité, un fonctionnement de projet associant les élus et services, une mobilisation permanente par une information efficace des élus communautaires et communaux.

3 grands défis représentent le socle de ce projet :

- Un écosystème économique local garant d'un ancrage territorial durable des emplois et des compétences (qui favorise l'emploi, la formation, la mise en œuvre du PLH, la mobilité avec des alternatives à l'usage individuel de la voiture)
- Une offre de services renouvelée et de proximité et un tourisme vecteur des identités locales (avec le maintien des services publics de proximité et accessibles à tous, le développement d'une offre pour les publics 0-25 ans et les seniors/personnes en situation de handicap et la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique)
- Un territoire rural en faveur de la transition énergétique et du développement local (avec le soutien des producteurs et commerçants, réduction et valorisation des déchets, développement des énergies renouvelables)



Le projet de territoire



Présentation aux élus

LE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

A partir du projet de territoire, le projet social définit les priorités dans les champs d'action tels que la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la parentalité, l'animation sociale, l'accès aux droits, le logement, l'insertion...

Afin de répondre de façon globale aux besoins de tous les habitants ont aussi été inclus le bien vieillir, la mobilité, l'inclusion...

La Convention Territoriale Globale a été signée avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil départemental et la Mutualité Sociale Agricole. Elle est la première et la seule convention quadripartite signée dans le département.

Elle comprend 35 fiches action (les plus grands développements concernent les 15-25 ans, le bien vieillir et l'accès aux droits).

TERRITOIRE 100% INCLUSIF

La communauté de communes Coeur de Garonne s'est engagée avec la communauté de communes du Volvestre pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées dans six grands axes :

- Accéder à ses droits, à l'information, à l'accompagnement et aux soins plus facilement
- Être acteur dans la cité
- Être accueilli et soutenu dans son parcours, de la crèche, à l'école et la vie étudiante
- Déployer un parcours d'habitat au cœur de nos villages
- La mobilité
- L'emploi



Ateliers de co construction



Séminaires participatifs

Une démarche participative en 2019

850 réponses au diagnostic

6 ateliers de co-construction

5 séminaires participatifs

200 participants (élus, habitants, partenaires, associations...)

9 espaces de concertation politique

3 comités techniques thématiques

3 réunions publiques

LE BUDGET 2019

39,6 millions € au service des habitants

LES RECETTES



Le budget de la communauté de communes Cœur de Garonne s'élève cette année à 39,6 millions d'euros. Derrière ce chiffre, des projets, des services et la volonté de développer harmonieusement le territoire Cœur de Garonne. Ce budget a été voté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 26 mars dernier. Précédé, un mois avant, du débat d'orientations budgétaires, les conseillers ont échangé sur les grandes orientations à venir et le contexte économique et financier.

Il a été construit sur la base d'une stabilité des ressources de la collectivité, une maîtrise des dépenses de fonctionnement et la mise en œuvre des projets d'investissement. La communauté de communes dispose actuellement d'une capacité de financement suffisante, sans hausse de la fiscalité locale. Ainsi, les taux votés en 2018 ont été reconduits :
Taxe d'habitation : 10.61%
Foncier bâti : 1.19%
Foncier non bâti : 7.70%
Cotisation foncière des entreprises harmonisée : 37.15%

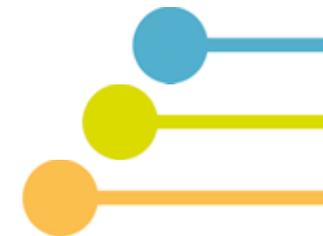
LES DÉPENSES



Les investissements



LA COMMANDE PUBLIQUE EN 2019



LES MISSIONS

Les missions du service de la commande publique consistent à :

- Participer à la programmation de la politique achat de la communauté et à son plan d'action
- Formaliser et encadrer les procédures de consultation
- Assurer un rôle de conseil et d'expertise auprès des services opérationnels et des élus
- Suivre et piloter l'exécution des marchés publics

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

Au cours de l'année 2019, le service commande publique a passé 4 appels d'offres ouverts et 20 marchés à procédure adaptée.

Le service de commande publique, c'est aussi :

- La recherche de financements des projets :
 - Participer à la recherche des financements des projets
 - Elaborer les dossiers de subventions en lien avec les services concernés et les partenaires financeurs et suivre l'obtention de ces financements
- Le gestionnaire des assurances :
 - Analyser les besoins et définir les types et modes d'assurance adaptés
 - Gérer les polices d'assurance : assurer un suivi administratif et financier des contrats, analyser les clauses des contrats et optimiser leur mise en concurrence
 - Gérer les sinistres : gérer les déclarations des sinistres et des réclamations, solliciter les expertises juridiques et techniques, gérer les relations avec les assureurs, suivre les relations avec les usagers et les indemnisations.



LES RESSOURCES HUMAINES EN 2019

BILAN SOCIAL 2019

13 créations de postes permanents
 10 contrats aidés
 1 contrat d'apprentissage
 5 stagiaires rémunérés
 19 travailleurs en situation de handicap

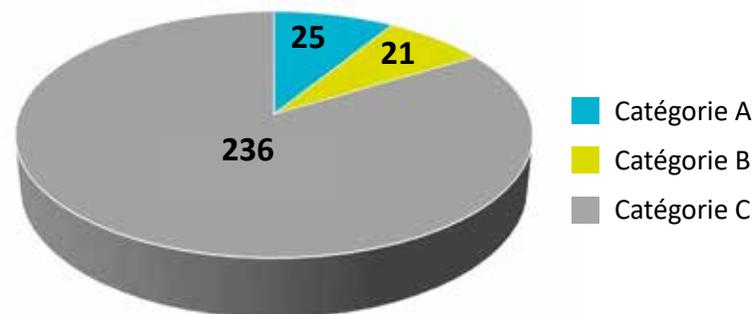
Les effectifs au 31 décembre 2019

194 agents titulaires
 16 agents non titulaires permanents
 72 agents non titulaires non permanents

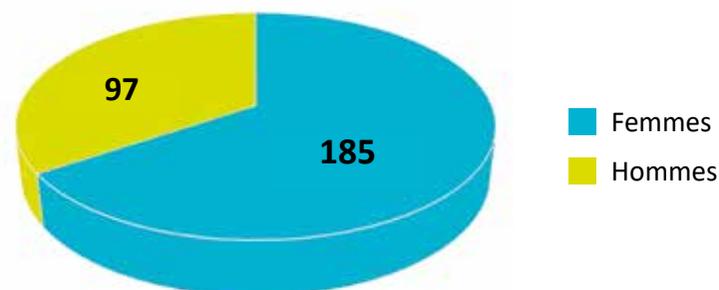


Soirée des vœux aux agents à Gratens

Répartition des agents par catégorie



Répartition des agents par sexe



| Tranche d'âge | Hommes | Femmes |
|-----------------|--------|--------|
| Moins de 25 ans | 12 | 12 |
| 25 à 29 ans | 10 | 14 |
| 30 à 34 ans | 11 | 22 |
| 35 à 39 ans | 8 | 30 |
| 40 à 44 ans | 8 | 16 |
| 45 à 49 ans | 17 | 37 |
| 50 à 54 ans | 14 | 28 |
| 55 à 59 ans | 16 | 18 |
| 60 à 64 ans | 5 | 11 |
| 65 ans et plus | 8 | 1 |

LA COMMUNICATION EN 2019

LES MISSIONS

Le service communication a en charge la communication interne dont l'objectif est de créer du lien, de valoriser l'action, de donner du sens et de développer le sentiment d'appartenance. Son rôle est de fluidifier l'information. La communication externe est aussi une des missions de ce service. L'objectif est d'accroître la notoriété et valoriser l'image de la collectivité.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

Sortie du nouveau site internet (août 2019)
Création d'une revue de presse hebdomadaire
Création d'un film institutionnel diffusé sur le site internet (août 2019)



Site internet



Journal intercommunal



Lettre interne

QUELQUES CHIFFRES

COMMUNICATION INTERNE

- 12** lettres internes mensuelles
- 2** trombinoscopes (agents et élus)
- 1** Qui fait quoi ?

COMMUNICATION EXTERNE

- 146** articles de presse
- 26** revues de presse (depuis mars 2019)
- 34** actualités envoyées aux abonnés du site depuis septembre 2019
- 3** numéros du journal intercommunal
- 41** outils de communication pour les services

LA PETITE ENFANCE EN 2019

LES MISSIONS

- Présenter aux parents les différents modes d'accueil existants sur le territoire pour leur enfant de 0 à 3 ans non scolarisé ainsi que l'ensemble des structures gravitant dans le champ de la petite enfance
- Proposer aux familles des informations sur les démarches à suivre pour établir une préinscription en crèche
- Organiser les commissions d'attribution de places
- Accompagner les parents dans le rôle de parent employeur en cas d'embauche d'une assistante maternelle
- Aider techniquement les porteurs de projets
- Visiter et contrôler les établissements en délégation de service public pour s'assurer de la qualité d'accueil des jeunes enfants et vérifier le respect des contraintes réglementaires et contractuelles
- Observer l'offre et la demande du territoire
- Assurer le suivi des bâtiments

QUELQUES CHIFFRES

L'ACCUEIL COLLECTIF

7 multi-accueils et 1 micro-crèche

289 préinscriptions

226 places au sein des crèches

474 enfants accueillis

De **1.17€** à **1.76€**/heure pour les familles

95 salariées dont **17** fonctionnaires mis à disposition

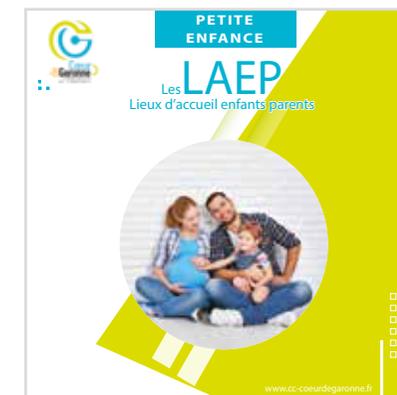
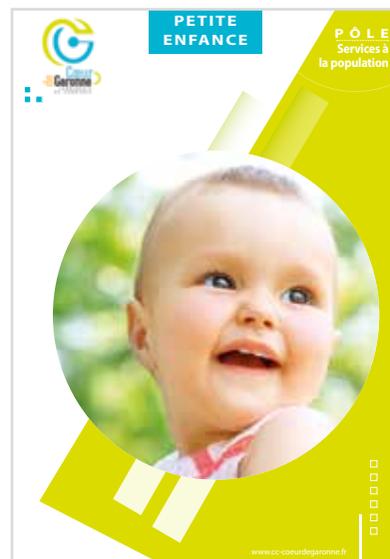
LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

3 conférences à thème

242 matinées d'ouverture

94 familles accueillies

126 enfants accueillis



LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

L'année 2019 a été marquée par 3 projets importants :

- La reprise en régie

En janvier 2019, le service petite enfance a repris, en gestion directe, le relais assistants maternels (RAM) de Cazères et celui du Fousseret ainsi que les ateliers parents enfants (APE) de Cazères.

La communauté de communes a également intégré le poste de coordination du secteur sud.

Le service petite enfance a accompagné l'arrivée de ces nouveaux agents et a travaillé à l'harmonisation des outils des 3 RAM du territoire.

- La relance de la délégation de service public (DSP)

La communauté de communes travaillait avec 3 gestionnaires différents se répartissant les établissements sur le territoire.

A partir du 1er janvier 2019, la gestion des 7 multi-accueil (situés à Bérat, Lherm, Rieumes, Ste-Foy-de-Peyrolières, Le Fousseret, Cazères et Martres-Tolosane) et de la micro-crèche (située à Boussens) a été confiée à un unique gestionnaire privé dans le cadre d'une délégation de service public : la société People and Baby.

Cette nouvelle DSP permet de disposer de la même prestation sur tous les sites et les familles disposent d'un accès à toutes les structures du territoire..

La DSP s'étend sur la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

- La transformation des ateliers parents enfants (APE)

Les APE Papote et Gigote, initialement développés sur Cazères, ont été transformés en LAEP (lieu d'accueil parents enfants) en septembre 2019. Il est itinérant sur 3 sites d'accueil localisés sur les communes de Cazères, Martres-Tolosane depuis septembre 2019 et Le Fousseret depuis janvier 2020.

Ce LAEP bénéficie d'un agrément délivré par la CAF. L'accueil des familles accompagnées de jeunes enfants de moins de 6 ans s'effectue par 2 accueillantes.

Dans ce cadre le recrutement d'une psychologue a été nécessaire.



QUELQUES CHIFFRES

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

2 relais assistants maternels (RAM) itinérants

1 RAM fixe

221 assistantes maternelles agréées

131 sont en activité.

264 enfants ont fréquenté le RAM avec leur assistante maternelle sur les ateliers d'éveil

390 ateliers d'éveil proposés

L'ENFANCE JEUNESSE EN 2019

LES MISSIONS

- Création, entretien et gestion des accueils de loisirs péri et extrascolaires
- Création et gestion des activités avec hébergement, accessoires aux accueils de loisirs, des séjours courts et des séjours de vacances
- Organisation et gestion des activités et garderies périscolaires
- Création et gestion des espaces d'accueil et d'animation pour les jeunes de 11 à 20 ans et de tout autre projet destiné aux jeunes dans un objectif éducatif sur les temps de vacances et de loisirs, incluant ou non de l'hébergement, soutien technique et financier aux projets collectifs de jeunes à vocation solidaire et non-lucrative
- Organisation, coordination des politiques éducatives territoriales et des dispositifs qui y sont rattachés pour les 0-20 ans, y compris l'accompagnement à la parentalité

QUELQUES CHIFFRES

70 agents Coeur de Garonne
88 salariés des partenaires associatifs
123 agents mis à disposition par les communes membres

STRUCTURES ENFANCE

16 accueils de loisirs associés à l'école (ALAE)
2 garderies périscolaires
9 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

STRUCTURES JEUNESSE

6 accueils de jeunes (11 à 17 ans)



Projet numérique



Oeuvre des jeunes de Martres-Tolosane

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

- **Arbre de Noël**

Le 18 décembre, 200 enfants de 3 à 6 ans ont participé à une grande journée de Noël réunissant 10 accueils de loisirs maternels.

- **Rur'Arts**

Le 19 juin, lancement de la première édition du projet de découverte de la culture HIP HOP en milieu rural. 140 enfants et jeunes présents pour une après-midi festive.

- **Projet numérique**

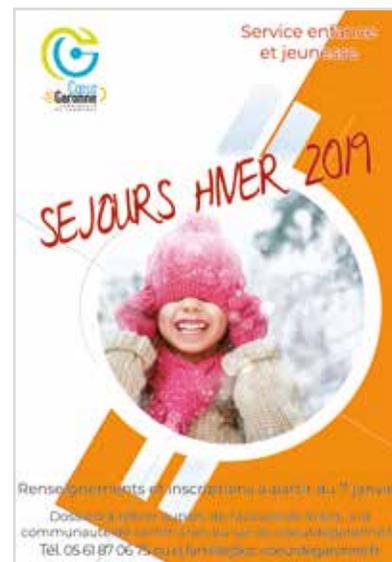
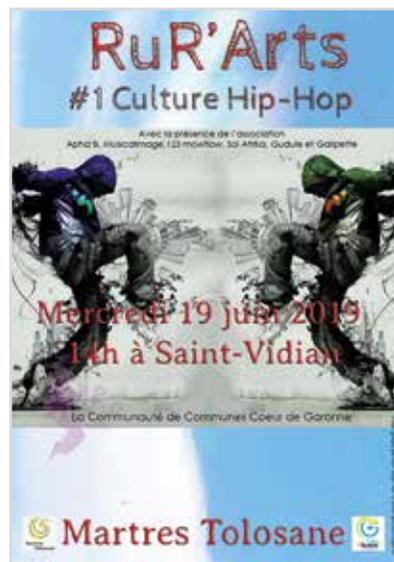
Lancement d'une enquête sur les habitudes et les outils numériques au sein de la famille.

Le 26 septembre, journée ateliers et soirée débat « Le numérique et vous » avec une trentaine de participants.

Objectifs : mettre en place des outils de sensibilisation à l'outil numérique, désignation d'ambassadeurs du numérique.



Le CLAS de Lherm



QUELQUES CHIFFRES

ALAE

2068 familles inscrites

985 019 heures d'accueil

241 heures/enfant

ALSH

139 540 heures

95 heures/enfant

ACCUEIL JEUNES

40 162 heures d'accueil

SÉJOURS VACANCES

325 places

299 enfants partis

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

11 contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

146 bénéficiaires

L'ACTION SOCIALE EN 2019

LES MISSIONS

- Accueillir, orienter, informer, conseiller les habitants de Cœur de Garonne
- Les accompagner dans leurs démarches administratives
- Mettre en place un accompagnement adapté à la situation des personnes (accompagnement dans la vie quotidienne, accompagnement budgétaire, accompagnement social...)
- Prévenir la perte d'autonomie
- Proposer des temps d'échange et de rencontre aux personnes accompagnées
- Assurer une veille sociale et juridique
- Développer et faire vivre le partenariat
- Offrir un appui technique aux partenaires
- Apporter une expertise technique aux élus et/ou techniciens chargés des affaires sociales dans les différentes communes

QUELQUES CHIFFRES

LE PORTAGE DE REPAS

35 307 repas distribués

114 personnes servies par mois en moyenne

5 tarifs : 5.54€, 6.43€, 7.12€, 7.49€, 7.69€

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

33 aides à domicile

180 bénéficiaires

21.16 € tarif horaire en semaine

26.46 € tarif horaire les week-end et jours fériés

LE TRANSPORT A LA DEMANDE

1 221 demandes

17 158 km parcourus



Opération cueillette



L'auberge espagnole



Gymnastique adaptée

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

- L'ouverture d'une permanence administrative à Cazères : 1 journée par semaine à partir du 4 octobre, en réponse aux besoins repérés à travers les diagnostics et pour renforcer l'équité territoriale
- Les ateliers prévention seniors en réponse à l'appel à initiatives de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie. Financement de 2 projets :
 - « Au fil des randos » : randonnées adaptées à Sainte-Foy-de-Peyrolières, Cazères et Saint-Elix-le-Château, encadrées par un éducateur sportif spécialisé activités physiques adaptées, mis à disposition par la commune de Martres-Tolosane
 - « Au fil des saisons » : ateliers sur la thématique de la cuisine et création de livrets de recettes, organisés en partenariat avec l'équipe des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité de Cazères et du Fousseret
- L'accompagnement social : actions collectives à destination des personnes accompagnées par le service et développement du partenariat avec les Foyers Ruraux, le foyer logement du Fousseret
 - auberge espagnole le 23 août à l'EVS (Espace de Vie Sociale) du Fousseret
 - journée cueillette de fruits et cuisine, le 25 octobre
- La signature d'un contrat pluri annuel d'objectifs et de moyens entre le Conseil départemental et Coeur de Garonne pour la période 2019 - 2021 : mise en œuvre de bonnes pratiques partagées entre le département et les services d'aide et d'accompagnement à domicile.
3 fiches action :
 - Formation, tutorat et organisation de périodes de tutorat pour les nouveaux agents recrutés : accompagnement des nouveaux agents, consolidation des embauches, meilleure intégration
 - Animation de secteurs : échanges sur les pratiques, coordination des actions, création de lien
 - Mise en place d'une sensibilisation aux risques de la maltraitance auprès des personnes âgées

QUELQUES CHIFFRES

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

304 personnes suivies originaires de 36 communes du territoire

67% des personnes issues de communes de plus de 2 000 habitants

40% des personnes orientées par les mairies

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC À RIEUMES

1 374 demandes

L'AIDE ADMINISTRATIVE À CAZÈRES

10 journées, **96** demandes

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT :

136 personnes reçues sur 11 mois
(Permanences d'un avocat 1/2 journée par mois)

PRÉVENTION DES SENIORS

AU FIL DES RANDOS

Sport-santé

Pour les + de 60 ans

- 3 randonnées
- 1 conférence (Transport possible)
- Inscriptions 05 61 98 27 72
- m.meme@cc-coeurdegaronne.fr

Dispositif pris en charge par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Et si on mangeait à l'auberge espagnole ?

tout âge **jeux** **partage** **rencontres**

pour tous

vendredi 23 août à partir de 11h

à l'espace de vie sociale
136, route de Poy-de-Touges, LE FOUSSERET (en face du collège)
Inscription obligatoire au 07 71 36 53 05

Dispositif pris en charge par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

PRÉVENTION DES SENIORS

AU FIL DES SAISONS

se rencontrer autour d'activités variées

Pour les + de 60 ans

Réunion d'information le 23 octobre à 15h
à l'espace de vie sociale du Fousseret (136, route de Poy-de-Touges)
Inscriptions 05 61 98 27 72
m.meme@cc-coeurdegaronne.fr

Dispositif pris en charge par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Avenir et permis en Coeur de Garonne

Vous avez entre 18 et 24 ans et vous n'êtes pas scolarisé ?
Vous êtes en recherche d'emploi ou de formation ?
Vous êtes prêts à vous engager dans une action citoyenne pour financer le permis de conduire ?

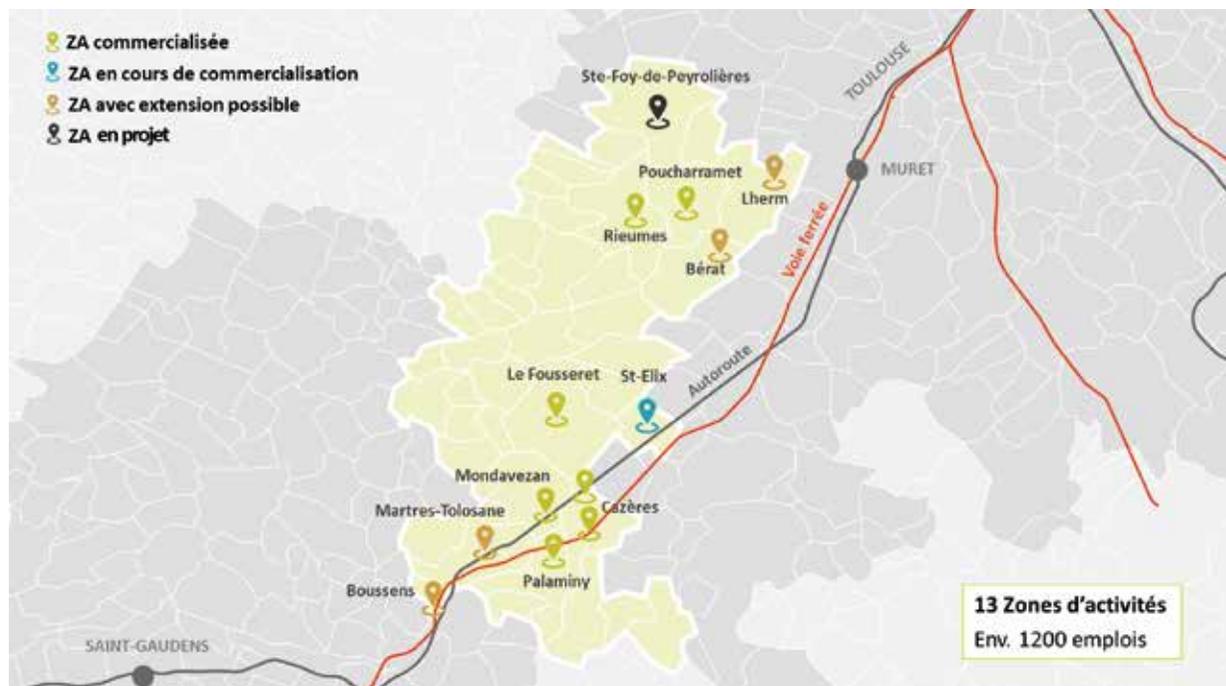
Réunion d'information
vendredi 6 septembre de 10h à 12h
Espace jeunes, 136 route de Poy de Touges, Le Fousseret

navette gratuite
renseignements et inscriptions
06 28 70 11 59

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN 2019

LES MISSIONS

- Accueillir et orienter les porteurs de projets pour la création, la reprise, la transmission et le développement d'entreprises
- Créer, requalifier, développer, animer et commercialiser les zones d'activités
- Participer à l'animation du réseau des acteurs économiques (partenaires institutionnels, entreprises...)



QUELQUES CHIFFRES

12 zones d'activités

1 zone d'activités en phase de projet

8 272 M² de terrains vendus



Forum de l'emploi à Rieumes

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

- Aménagement de la zone d'activité de Lherm
- Lancement d'un marché pour la mise en place d'une signalétique sur les zones d'activité
- Vente d'un terrain en zone d'activité, et signature de sous-seings pour trois autres lots
- Approbation du règlement d'aides aux investissements immobiliers des entreprises, et signature d'une convention de délégation avec le département pour l'octroi d'une partie des aides
- Engagement dans le contrat Territoire d'Industrie Comminges-Nestes
- Pérennisation de la ressourcerie Récobrada suite à l'acquisition des locaux, permettant le maintien de l'association sur le territoire



Signature du partenariat avec Initiative Comminges

| Organisme | Soutien apporté en 2019 |
|--|--|
| Association BGE | Subvention de 7 000 € en soutien au fonctionnement de la couveuse d'entreprise, bénéficiant aux entrepreneurs du territoire (1 400 € pour chaque nouvel entrepreneur accompagné par la couveuse) |
| Association Cantonale de Vulgarisation Agricole de Le Fousseret | Subvention de fonctionnement de 500 €, en soutien aux actions de l'association pour le développement et l'animation des activités agricoles du territoire |
| Association Events Parade | Subvention de 1 000 € en soutien à l'organisation d'un concours de saut d'obstacle de niveau professionnel, participant à la valorisation de la filière équestre locale |
| Association FD CIVAM | Subvention de 870 € pour l'organisation de l'opération « De ferme en ferme », promouvant les activités de production agricole locale |
| SCIC Impuls'ions | Subvention de fonctionnement de 2 400 € (prise en charge du loyer des locaux administratifs de la coopérative d'activité et d'emploi) |
| Association Initiative Comminges | Dotations de fonctionnement de 17 500 €, versée dans le cadre de la convention de partenariat |
| Commune de Martres-Tolosane | Subvention de 5 000 € pour l'organisation d'une étape de la course cycliste La Route d'Occitanie, participant à la valorisation du territoire |
| Association Solidarité Paysans | Subvention de 3 300 €, en soutien aux actions d'accompagnement des agriculteurs en difficulté (300 € / agriculteur du territoire accompagné par l'association au cours de l'année) |
| Association Vivre au Fousseret | Subvention de 2 000 € pour l'organisation de la foire agricole annuelle de Le Fousseret, promouvant les activités agricoles locales |

HABITAT-MOBILITÉ EN 2019

LES MISSIONS

- Mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat
- Suivi des procédures sur les documents d'urbanisme communaux
- Suivi des actions en matière de mobilité et d'habitat sur le territoire communautaire
- Suivi du service de transport à la demande

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

- Approbation du Programme Local de l'Habitat
- Extension des subventions pour les documents d'urbanisme aux cartes communales
- Renouvellement du marché de service pour le transport à la demande

QUELQUES CHIFFRES

2 085 € versés en soutien pour les documents d'urbanisme

11 avis émis sur les plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes

1 contrat Bourg-Centre signé à Martres-Tolosane

Approbation du PLH

19 février 2019
Réunion de présentation +
Délibération approbation PLH

22 février 2019
Notification aux communes

20 mars 2019
Notification au PETR
+ transmission projet à la Région

28 mai 2019
Délibération arrêt n°2 du PLH

25 juin 2019
Approbation du CRHH

17 juillet 2019
Avis du préfet

24 septembre 2019
Délibération approbation

23 novembre 2019
PLH exécutoire



En route Simone !

LA CULTURE EN 2019

LES MISSIONS

- Accompagner les porteurs de projets du territoire
- Valoriser l'activité culturelle du territoire communautaire
- Projets interservices
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels
- Coordination de réseaux

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

- Organisation de Cœur Estival dans 4 communes
- Soutien apporté à 40 projets culturels
- Poursuite des rencontres avec les structures de lecture publique du territoire et validation d'une action commune autour de la communication
- Animation de 6 comités de pilotage autour du projet de la salle Denis Paunéro et visite de 2 de lieux culturels

QUELQUES CHIFFRES

SOUTIEN AUX PROJETS

89 100 € de subventions attribuées
40 projets soutenus

COEUR ESTIVAL

4 dates et lieux (Cazères, Gratens, Saint-Michel et Savères)



Coeur Estival à Cazères



Coeur Estival à Savères



Projet avec l'espace jeunes du Fousseret

LE TOURISME EN 2019

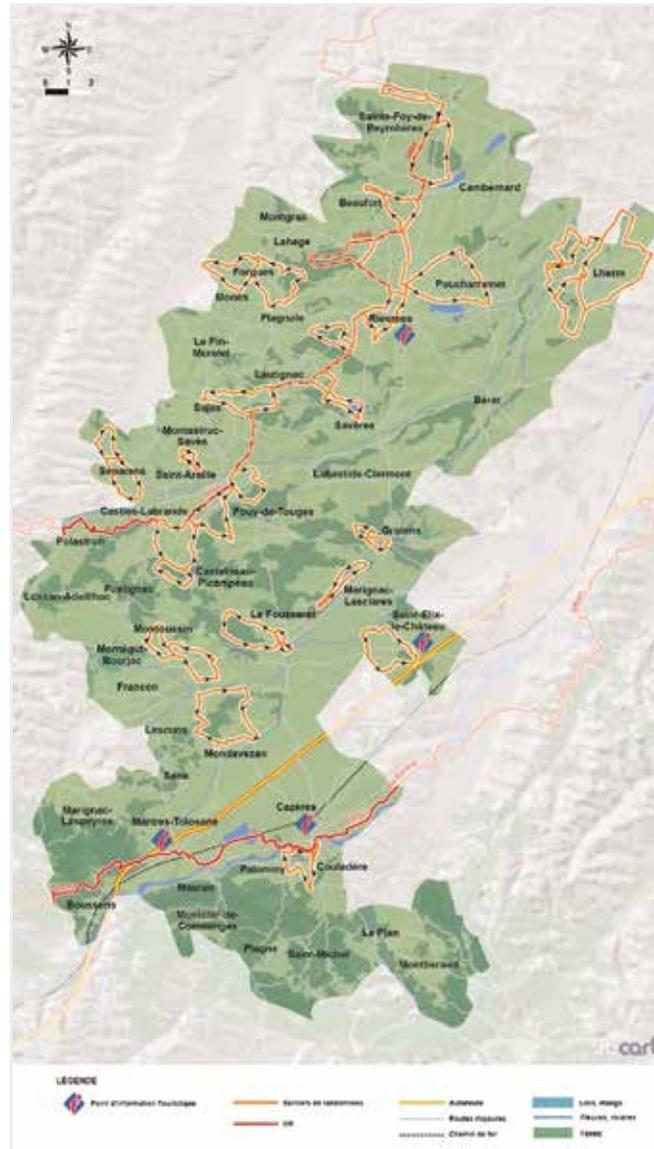
LES MISSIONS

En 2019, les missions étaient réparties de la manière suivante :

- Missions de l'office de tourisme intercommunal
 - Accueil et information des visiteurs
 - Promotion touristique du territoire Cœur de Garonne
 - Commercialisation de l'offre touristique
 - Animation du territoire et coordination des acteurs locaux
- Mission du service tourisme
 - Elaboration de la stratégie de développement touristique du territoire
 - Création, aménagement et entretien des sentiers de randonnée du territoire hors plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée (DIPR)



OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL
Cœur de Garonne



Carte des chemins de randonnée

QUELQUES CHIFFRES

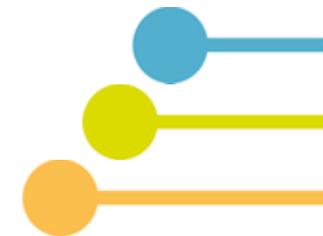
27 parcours de randonnée

27 panneaux créés et fabriqués pour les départs des sentiers

3 nouveaux sentiers repérés au sud du territoire

7 871 personnes accueillies dans les points d'accueil de l'office de tourisme intercommunal





LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

- Approbation du tracé des 150 kilomètres de sentiers balisés sur le territoire Cœur de Garonne
- Conception des panneaux d'information à installer aux départs des 27 boucles disponibles sur le territoire Cœur de Garonne
- Mise en ligne des tracés sur la plateforme collaborative : ignrando.fr
- Repérage de trois nouvelles boucles au sud du territoire
- Création d'une régie pour la gestion de l'office de tourisme à compter du 1er janvier 2020
- Organisation, en collaboration avec le service action sociale de la communauté de communes, de 3 sorties « randonnées adaptées » à Sainte-Foy-de-Peyrolières, Cazères et Saint-Elix-le-Château
- Mise en ligne d'un site internet dédié à la promotion touristique du territoire : tourismecoeurdegaronne.com



ignrando.fr

LES PERSPECTIVES 2020

- Elaboration d'un plan d'actions afin d'organiser et prioriser les actions de l'office de tourisme
- Développement des outils numériques : page Facebook, Instagram, développement du site internet dédié à la promotion du tourisme, etc.
- Aménagement et balisage des trois sentiers repérés au sud du territoire
- Développement de l'offre d'itinérance de tourisme équestre



tourismecoeurdegaronne.com



Bureau d'information touristique à Cazères



Bureau d'information touristique à Martres-Tolosane



Bureau d'information touristique à Rieumes

LA GESTION DES DÉCHETS EN 2019

LES MISSIONS

La communauté de communes Coeur de Garonne assure en régie la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés et délègue une partie de la compétence traitement à un syndicat de transport et de traitement des déchets : le SYSTOM des Pyrénées. Le service de gestion des déchets gère également trois déchèteries et assure la sensibilisation au tri, la prévention et l'animation du plan de prévention des déchets.

Différentes modalités de collecte se déclinent en fonction de la typologie de l'habitat. On trouve ainsi le porte-à-porte (PAP) en bacs individuels, le regroupement en bacs collectifs, l'apport volontaire (AV) en colonnes (aériennes ou semi-enterrées).

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

En complément des actions de collecte des déchets, l'année 2019 a été l'occasion de préparer et démarrer des projets importants tout en renforçant les actions de sensibilisation :

- Finalisation de l'étude d'optimisation des collectes et de faisabilité de la mise en place d'une tarification incitative
- Sélection de Coeur de Garonne aux appels à projets de l'Ademe et de la Région Occitanie pour la mise en oeuvre de la redevance incitative et la mise en place d'un service de broyage des déchets verts. Sélection sur l'appel à projet de Citeo pour l'harmonisation des collectes
- Finalisation, consultation publique et adoption finale du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Ce programme prévoit la mise en place d'actions comme l'éco-exemplarité des collectivités, la gestion de proximité des biodéchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la consommation responsable...

QUELQUES CHIFFRES

55 agents (titulaires et contractuels)

3 déchèteries

11 camions

11 300 bacs roulants

42 bornes emballages

38 bornes papiers

181 bornes à verre

20 bornes textiles

20 680 tonnes de déchets collectées



Le compacteur



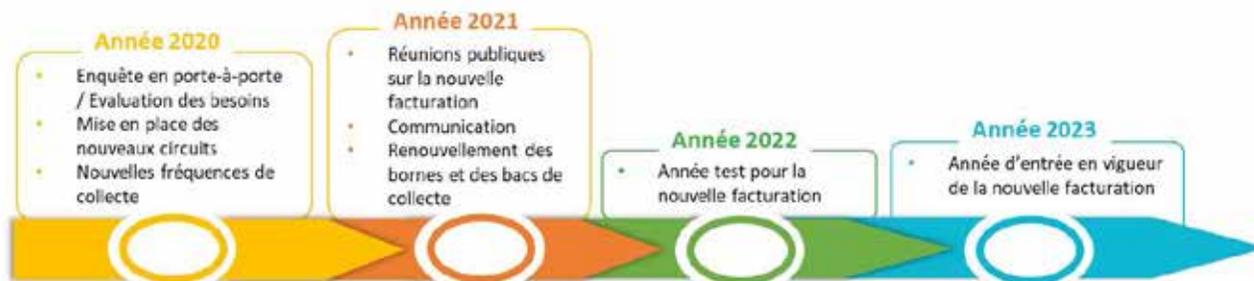
La collecte en porte-à-porte

- Poursuite de la campagne de promotion du compostage individuel et de la sensibilisation des particuliers au jardinage au naturel dans le cadre de l'interdiction de détention et d'utilisation de produits phytosanitaires chimiques (loi Labbé)

- Poursuite et renforcement de la sensibilisation au tri et à la prévention des déchets sur l'ensemble du territoire (stands et marchés, animations scolaires, opération nettoyage nature, collecte de jouets, articles dans les journaux, distribution stop pub et memo tri, émissions radio...)

LES PERSPECTIVES 2020

- Mise en place des nouvelles tournées de collecte optimisées : plus modernes, plus sécurisées, plus écologiques.
- Mise en place d'un service de broyage des déchets verts, à destination des communes et des habitants du territoire.
- Préparation, puis mise en oeuvre d'une redevance incitative : un nouveau système de facturation plus équitable basé sur la production de déchets et non plus sur la valeur locative du logement (mise en place effective en 2023).



Accueil à la déchèterie



Les ambassadrices du tri

LA VOIRIE EN 2019

LES MISSIONS

La compétence « création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire » est limitée à la définition de son intérêt communautaire, à savoir l'ensemble des voies communales (domaine public routier) et les chemins ruraux carrossables (domaine privé de la commune).

Au total, la gestion de la communauté de communes porte sur environ 1 200 km de voies, dont 750 km de voies communales et 450 km de chemins ruraux

En qualité de gestionnaire de la voirie, la communauté de communes a donc l'obligation d'assurer la conservation des voies qu'elle gère, c'est-à-dire :

- Réaliser les travaux d'entretien des emprises routières (entretien des chaussées, fauchage des accotements et fossés, maintien en bon état de la signalisation routière et du marquage routier...)
- Réaliser les travaux relatifs à l'amélioration de la sécurité routière (calibrage et stabilisation des accotements, aménagements de carrefours...)
- Réaliser des travaux d'amélioration ou de création de voies nouvelles (aménagements de trottoirs, élargissement chaussée, piste cyclable...)
- Instruire les actes réglementaires tels que les permissions de voirie, les alignements individuels...



QUELQUES CHIFFRES

728 291 € TTC investis dans les travaux d'entretien (Fauchage, élagage, curage, nid de poule, etc...)

1 614 890 € TTC investis dans des travaux d'amélioration de la sécurité, de recalibrage de voie et de création

478 479 € de subvention ont été versées par le Conseil Départemental au titre du pool routier investissement

2 139 heures ont été comptabilisées dans le cadre de travaux effectués sur la voirie par les agents communaux mis à disposition

643 dossiers d'actes réglementaires instruits

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

Des travaux de réparations suite aux dégâts d'orage de 2018 ont pu débuter et être réalisés tels que la reconstitution du talus effondré sur la route de Gratens à Le Fousseret. (photo 1)

Le service a également lancé une première campagne de renouvellement de panneau de signalisation afin de permettre une mise en sécurité et une mise en conformité sur l'ensemble du territoire.

Coût de l'opération : 12 500€ TTC

Des travaux d'amélioration des voies ont également été réalisés sur l'ensemble du territoire tels que :

- la continuité de l'aménagement de la Rue du Docteur Roger – tronçon 2 à Rieumes (photo 2)
- la reprise du profil en travers du chemin de l'Auberge à Saint-Elix-le-Château (photo 3)
- la réfection du parking aux abords de la mairie de Montgras avec création d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite (photo 4)
- La réalisation des enrobés et revêtement des trottoirs afin de finaliser le chantier de l'accès à la nouvelle gendarmerie à Cazères (photo 5)



photo 1



photo 2



photo 3

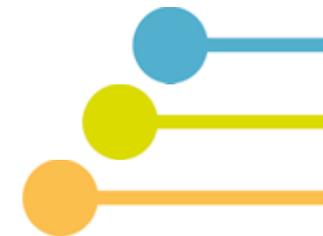


photo 4



photo 5

LES SERVICES TECHNIQUES EN 2019



LES MISSIONS

Ce service a été créé par la communauté de communes en vue de proposer une assistance technique aux communes ne disposant pas d'agent. Il comprend un service festivité de qualité (prêt de matériel), un entretien des sentiers de randonnée et de l'ensemble des bâtiments communautaires.

Les agents des services techniques assurent les missions suivantes :

- Entretien des bâtiments intercommunaux (crèches, déchèteries...)
- Gestion du matériel mis à disposition des communes et associations (barnums, podiums, tables, chaises, barrières...)
- Entretien des bâtiments communaux (maçonnerie, peinture...)
- Entretien des espaces verts communaux (cimetières...)
- Entretien et balisage des chemins de randonnée (compétence intercommunale) en partenariat avec les offices de tourisme
- Gestion du prêt du matériel technique aux communes (nacelle, tractopelle, mini-pelle...)
- La gestion administrative des équipements

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019

Sur l'année 2019, on constate une augmentation des festivités sur l'ensemble du territoire nécessitant du « prêt de matériel » :

Zone sud : 84 manifestations dont 67 barnums et 17 podiums à installer
Zone nord : 132 manifestations dont 90 barnums et 40 podiums à installer



QUELQUES CHIFFRES

216 manifestations

200€ le coût d'entretien d'1km de sentier de randonnée

109 interventions de tonte

117 jours de prêt du camion nacelle

211 interventions techniques sur les bâtiments communautaires

97 interventions techniques dans les crèches



Communauté de communes Cœur de Garonne
12 rue Notre Dame - 31 370 RIEUMES
Tél. 05 61 91 94 96

www.cc-coeurdegaronne.fr